

**République Française**  
**Département**  
**SEINE ET MARNE**

Registre des délibérations de la Commune de Beaumont-du-Gatinais  
Séance du Jeudi 30 Juillet 2020

L'an 2020 et le 30 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu autorisé par Monsieur Le Sous-Préfet, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de MONCEL Hugues Maire.

**Présents :** M. MONCEL Hugues, Maire, Mmes : BROSSIER Amélie, CÔME Valérie, DE SOUSA MARQUES Anne, JAMESSE Patricia, LECHARME-BENOIST Sylvie, MASSYN Caroline, MM : BROSSIER Olivier, JAIRE Jean-Claude, POZO Nicolas, SIMON Cédric, TRIPET Philippe

**Excusé(s) ayant donné procuration :** Mme CHARTIER Magali pouvoir à Mme BROSSIER Amélie

**Absent(s) excusé(s) :** Mme FOREST Christiane

**Absent(s) :** M GRÉGOIRE Stéphane

**Secrétaire de séance :** M TRIPET Philippe

Date de la convocation : Jeudi 16 Juillet 2020

Date d'affichage : jeudi 16 juillet 2020

**SOMMAIRE**

Lotissement des Casseaux : lancement de la 2ème tranche  
Validation de la solution retenue pour le renouvellement du réseau d'eau potable entre Seine Boué et Villeneuve  
Nomination des régisseurs

Début de séance 20h06

Approbation du compte rendu de la séance du 04 juillet 2020

Approbation du compte rendu de la séance du 09 juillet 2020

**OBJET DE LA DELIBERATION : Lotissement des Casseaux : lancement de la 2ème tranche**

Le Conseil Municipal décide de lancer un appel d'offres pour le lancement de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement Faubourg Casseaux.

Le maire est autorisé à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

**A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)**  
**réf : 1\_30\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION : Validation de la solution retenue pour le renouvellement du réseau d'eau potable entre Seine Boué et Villeneuve**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis sur le choix des matériaux :

- Fonte : environ 225 000 €
- PVC : environ 195 000 €

Monsieur le Maire préconise de prendre la fonte.

**A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)**  
**réf : 2\_30\_07\_2020**

**OBJET DE LA DELIBERATION : Nomination des régisseurs d'avances et de recettes**

**Régie des Fêtes :**

Le conseil municipal procède aux nominations suivantes après avoir obtenu l'accord de Monsieur Eric De LAMBERTERIE DU CROS, Trésorier Municipal :

Mme Caroline MASSYN, régisseur

M Cédric SIMON, régisseur adjoint

**Régie des Gîtes :**

Le conseil municipal procède aux nominations suivantes après avoir obtenu l'accord de Monsieur Eric De LAMBERTERIE DU CROS, Trésorier Municipal :

Mme Caroline MASSYN, régisseur

M Cédric SIMON, régisseur adjoint

**Régie droit de place :**

Le conseil municipal procède aux nominations suivantes après avoir obtenu l'accord de Monsieur Eric De LAMBERTERIE DU CROS, Trésorier Municipal :

Mme Caroline MASSYN, régisseur

M Cédric SIMON, régisseur adjoint

**A l'unanimité (pour : 13, contre : 0, abstentions : 0)**

**réf : 3\_30\_07\_2020**

**AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:**

- Choix d'un délégué pour le Syndicat EPAGE DU BASSIN DU LOING, Monsieur Oliver BROSSIER se propose.
- Choix des délégués pour le SITOMAP, Monsieur Hugues MONCEL, titulaire et Madame CÔME Valérie, suppléant.
- Des questions sont posées sur les parties franchissable avec des engins agricoles sur le projet d'aménagement du carrefour Faubourg Casseaux.  
M le Maire dit que c'est la Direction Départementale de l'équipement (DDE) qui va gérer ce carrefour, Monsieur Cédric SIMON dit qu'avec la déviation prévue derrière le cimetière, les engins agricoles ne devrait plus avoir à passer par ce carrefour, une réunion est prévue en septembre avec la DDE.
- Monsieur Olivier BROSSIER évoque l'entretien de la route qui va de Villeneuve à Sceaux-du-Gâtinais, qui doit s'en occuper ?  
Voirie communale donc à la charge de la commune. Un panneau d'entrée de village (Villeneuve Commune de Beaumont-du-Gâtinais) devra être installé.  
M le Maire informe qu'il manque beaucoup de panneaux d'indication de direction.  
Monsieur Jean-Pierre THIERRY avait recensé et établi une liste des panneaux obsolètes. Ceci représente un coût important et nécessite une autorisation des Bâtiments de France.
- Question de Mme Caroline MASSYN sur la petitesse des lots du lotissement Faubourg Casseaux, M le Maire dit que c'est plus facile à vendre et plus demandés.
- Mme Caroline MASSYN dit qu'il serait souhaitable qu'une association gère le terrain de tennis. L'association « club de tennis » a été dissoute il y a une dizaine d'années.
- Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des travaux des écoles ; tout suit son cours.
- Mme Caroline MASSYN évoque le problème de la coupure de la fibre sur Villeneuve-Le Perray, M le Maire précise que c'est le client qui doit appeler son fournisseur.
- Mme Caroline MASSYN demande à avoir plus d'informations pour les ruptures éventuelles du réseau d'eau, solution en cours.
- Mme Valérine CÔME demande si pendant la brocante il est possible de faire des expositions et de faire venir un groupe musical, il a été répondu que oui.
- M Philippe TRIPET dit qu'un logo est en cours de conception et montre le premier jet par contre les couleurs sont à revoir.

La séance est levée à 22h00

Le Maire, Hugues MONCEL

